

DEMANDE D'AUTORISATION DE CUMUL D'EMPLOIS et DE REMUNERATION D'ACTIVITE
ANNEE SCOLAIRE 20/20

Art 10 du décret N° 2020-69 du 30 janvier 2020 : [...] l'agent peut être autorisé par l'autorité hiérarchique dont il relève à cumuler une activité accessoire avec ses fonctions. Cette activité ne doit pas porter atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance ou à la neutralité du service. [...]

ACTIVITE PRINCIPALE :

Nom : Prénom :
Corps d'appartenance : Grade :
Établissement d'exercice :
Exercez-vous : ☐ à temps complet ☐ à temps partiel quotité :

ACTIVITE DE CUMUL (ACTIVITE ACCESSOIRE) :

Identité de l'employeur ou nature de l'organisme pour le compte duquel le cumul sera exercé (ex. Mairie de Rodez) :

- Nature et horaires de l'activité :
- Durée : du au
- Quotité hebdomadaire :
- Rémunération :

Fait à le Signature de l'intéressé(e)

Avis du ou des directeurs(trices), du ou des chefs(fes) d'établissement d'exercice

(A transmettre à ia12-ash@ac-toulouse.fr)

FAVORABLE ☐

DEFAVORABLE ☐

Date et signature – cachet établissement

Décision de l'IEN-ASH

A transmettre à ia12-dipas4@ac-toulouse.fr + copilote PIAL/PAS (pour information)

ACCORD ☐

REFUS ☐

Date et signature – cachet